

Le zoom de ROSA

Eclairage du mois : Retour sur la hausse des cours agricoles

Les marchés agricoles sont par essence instables, les périodes de prix élevés, comme celles de prix faibles, n'étant pas des phénomènes rares sur ces marchés. Selon la FAO, la particularité de la situation actuelle renvoie à la concomitance de l'augmentation des prix mondiaux de presque tous les principaux produits alimentaires et fourragers. Ce phénomène alimente les interrogations quant aux conséquences sur la sécurité alimentaire des ménages.

Les déterminants de la hausse des cours agricoles

Dans un contexte de croissance démographique, on assiste à une augmentation de la demande de céréales pour l'alimentation qui selon la FAO serait de +4% depuis 2000 (citée par l'IFPRI).

L'augmentation du niveau de vie et l'urbanisation croissante entraînent par ailleurs une augmentation de la demande de produits à plus haute valeur ajoutée, telle les viandes et les produits laitiers. Ceci contribue à la hausse des prix des céréales, par l'augmentation de la demande d'aliments pour les animaux de +7% depuis 2000 selon la FAO.

Mais surtout, on assiste à une augmentation de la demande de céréales destinées à la production industrielle, comme les biocarburants, que la FAO estime à +25% depuis 2000 (citée par l'IFPRI). Cette augmentation est largement liée à celle des cours du pétrole, qui a une double conséquence : d'une part, elle stimule la demande en énergies alternatives –dont les biocarburants, d'autre par elle augmente le coût des facteurs de production.

La FAO indique que le taux de change du dollar US particulièrement bas ces dernières années par rapport à toutes les principales monnaies a également contribué à stimuler la demande mondiale d'importations.

Selon l'IFPRI, si la réponse du côté de l'offre est traditionnellement imparfaite¹, elle a été altérée par la volatilité renforcée des prix

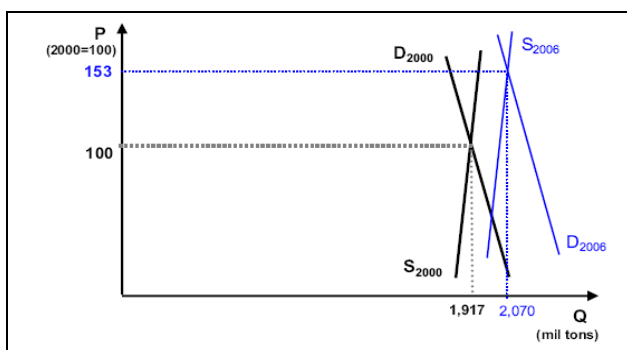
La FAO souligne le fait que le comportement des spéculateurs a depuis le début des années 2000 contribué à la volatilité accrue des prix agricoles, tout en étant plus nuancée sur la capacité de ces comportements à influencer sur le niveau des prix et sur les décisions de production.



¹ L'IFPRI estime que l'offre agricole augmente de 1 à 2% lorsque les prix augmentent de 10%.

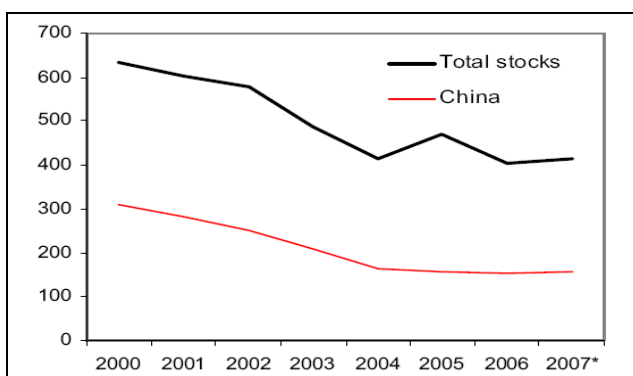
Ainsi, l'IFPRI indique que l'offre mondiale a augmenté moins vite que la demande mondiale. Il en est résulté une augmentation du prix mondial des céréales de 53% entre 2000 et 2006 (**graphique 1**) et une baisse sensible des stocks mondiaux de céréales (**graphique 2**).

Graphique 1 : Offre et demande mondiales de céréales 2000-2006²



Source : IFPRI, d'après des données de la FAO

Graphique 2 : Evolution des stocks mondiaux de céréales 2000-2007



Source : IFPRI, d'après les données de la FAO (projection pour 2007)

Conséquences pour la sécurité alimentaire des populations pauvres

Impact sur la disponibilité alimentaire

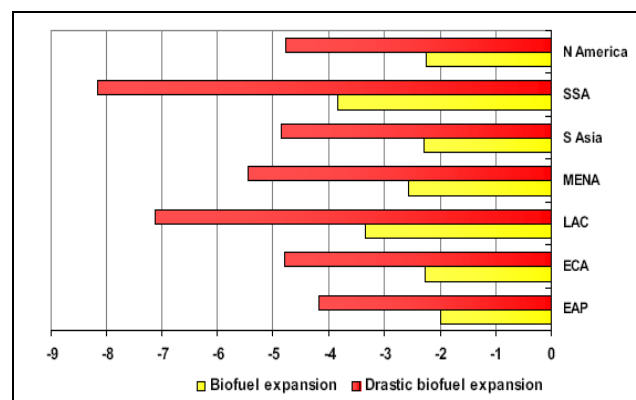
Pour déterminer l'impact de l'évolution des prix sur la disponibilité alimentaire, l'IFPRI a élaboré un modèle d'équilibre général IMPACT qui tient compte des évolutions de l'offre et de la demande mondiales entre 2000 et 2005, en particulier l'évolution de la demande en biocarburants. L'IFPRI a utilisé ce modèle pour tester deux scénarii : le scénario 1 est basé sur les plans

² Il s'agit de l'offre et de la demande de blé, de céréales secondaires et de riz.

d'investissement actuels dans les biocarburants ; le scénario 2 correspond à un doublement des investissements dans les biocarburants.

Le **graphique 3** indique que quelque soit le scénario, l'augmentation des prix des céréales se traduira par une diminution de la consommation de calories. Cette diminution affectera plus fortement l'Afrique Sub-saharienne où elle atteindra 8% selon le scénario 2. Selon le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires en Afrique de l'Ouest (RPCA), certains pays comme la Mauritanie, le Cap Vert, le Sénégal et la Guinée Bissau, qui dépendent fortement des importations commerciales de riz et de blé pour leur sécurité alimentaire sont particulièrement exposés à la hausse des cours mondiaux.

Graphique 3 : Evolution de la disponibilité calorique en 2020 (en %, 2005=0)



Source : IFPRI, projections du modèle IMPACT

Légende : N America=Amérique du Nord, SSA=Afrique Sub-Saharienne, S Asia=Asie du Sud, MENA=Moyen Orient et Afrique du Nord, LAC=Amérique Latine et Caraïbes, ECA= Europe et Asie centrale, EAP=Asie de l'est et Pacifique.

A noter également un impact sur les flux d'aide alimentaire qui sont au plus bas depuis 1973.

Impact sur l'accessibilité aux aliments

L'augmentation des prix mondiaux aura un impact sur la facture alimentaire des Etats, avec la quasi-totalité des pays africains qui sont importateurs nets de céréales.

Au niveau des ménages, l'impact de l'augmentation des prix varie : il sera positif si le ménage est vendeur net d'aliments et négatif s'il est acheteur net. Les enquêtes ménages réalisées par la Banque Mondiale en Bolivie, Ethiopie, Bangladesh et Zambie indiquent que parmi la population pauvre, les acheteurs nets achètent plus d'aliments que les vendeurs nets n'en vendent (**tableau 1**). Le résultat sur la population pauvre sera donc une perte nette de revenus.

Tableau 1 : Achats et ventes des produits alimentaires de base parmi la population pauvre (% des dépenses totales de tous les pauvres)

	Bolivie 2002	Ethiopie 2000	Bangladesh 2001	Zambie 1998
Achat par les pauvres acheteurs nets	11,3	10,2	22,2	10,3
Ventes par les pauvres vendeurs nets	1,4	2,8	4,0	2,3

Source : IFPRI, d'après la Banque mondiale, 2007

Impact sur la qualité de l'alimentation

L'IFPRI indique que les consommateurs des pays pauvres sont plus sensibles à une variation du prix des aliments que les consommateurs des pays riches. Mais surtout, la demande de produits telle que les fruits, légumes, viandes et produits laitiers est plus sensible à une variation des revenus que la demande de céréales (tableau 2).

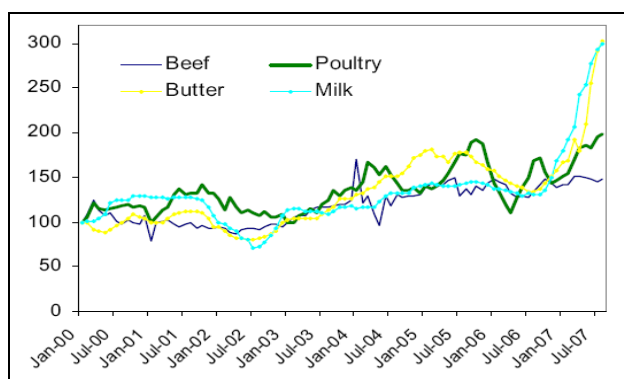
Tableau 2 : Evolution de la consommation (%) en cas d'une variation de 1% des revenus

	Pays à faibles revenus	Pays à revenus élevés
Aliments	0,73	0,34
Pain et céréales	0,53	0,17
Viande	0,78	0,36
Produits laitiers	0,86	0,38
Fruits et légumes	0,64	0,28

Source : IFPRI, adapté de Saele, Regmi et Bergstein 2003

On peut ainsi craindre que l'augmentation des prix de la viande et des produits laitiers (graphique 4) n'entraîne une baisse de la qualité des régimes alimentaires des populations pauvres.

Graphique 4 : Evolution des prix des viandes et produits laitiers (janvier 2000 = 100)



Source : IFPRI, d'après les données de la FAO

Que faire ?

Adopter des politiques commerciales appropriées

L'IFPRI souligne que dans le contexte de hausse des cours mondiaux, les politiques de prix et les politiques commerciales des gouvernements jouent un rôle fondamental car elles influent sur le lien entre le prix mondial et le prix sur le marché domestique d'un pays donné. L'exemple de l'Ethiopie est cité, où les politiques publiques ont entraîné pour le blé une augmentation des prix aux producteurs plus forte que celle des prix aux consommateurs sur période 2000-2006.

Appuyer l'agriculture vivrière et investir dans le fonctionnement des filières

La FAO, l'AFD et le RPCA sont unanimes : il est important de saisir l'opportunité de l'augmentation des cours mondiaux des produits alimentaires pour *investir dans les productions agricoles vivrières*, via des mesures concrètes en termes de facilitation de l'accès aux intrants, au conseil, au crédit et à l'assurance agricoles. Selon l'article co-signé FAO-AFD, les marges de progression de l'agriculture africaines sont considérables, avec d'importantes ressources en terre, en eau et en main-d'oeuvre.

Les trois institutions soulignent également que le *renforcement de la fluidité des marchés locaux, nationaux et régionaux* est un enjeu clé. Il s'agit notamment d'améliorer la relation entre les villes et la campagne. La FAO et l'AFD sont rejointes par le Few Net qui insiste plus particulièrement sur la consolidation des processus d'intégration régionale.

Pour en savoir plus, RDV sur le site de ROSA pour consulter les articles suivants (rubrique communication, onglet tableau d'affichage) :

IFPRI, *The World Food Situation: New Driving Forces and Required Actions*, December 2007, 16 p.

FAO, Perspectives de l'alimentation, dossiers spéciaux: prix élevés et volatilité des produits agricoles, novembre 2007, p.52-63.

Réseau de Prévention des Crises Alimentaire (RPCA), Situation alimentaire dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest : Enjeux liés à la hausse des prix des produits alimentaires, Note d'information sur la sécurité alimentaire, janvier 2008, 2 p.

Diouf J. (FAO), Severino J.-M. (AFD), La hausse des cours agricoles, risque ou chance pour l'Afrique, novembre 2007, 2 p.

USAID-Fews Net, West Africa Food Security Alert, 4 February 2008.

Point sur la situation alimentaire et nutritionnelle

Aperçu Régional

Afrique de l'Ouest

Une situation alimentaire relativement bonne mais des tensions sur les prix des céréales

Une hausse des prix des céréales locales et importées

Jusqu'à la fin du mois de juillet 2007, l'approvisionnement en céréales locales (ou importées) était jugé satisfaisant avec des prix relativement stables et globalement inférieurs à ceux de la campagne précédente et à la moyenne des cinq dernières années (à l'exception de la Mauritanie, du Sénégal et de la Guinée Bissau). Lors du second semestre 2007, les prix des céréales ont commencé à augmenter, tendance inhabituelle en période de récolte (RPCA, novembre 2007). Deux phénomènes caractérisent les tensions observées sur les marchés céréaliers : les faibles niveaux de production dans certains pays du Sahel conjugués à la hausse des prix sur les marchés internationaux.

Dans l'Ouest du Sahel, la hausse des cours internationaux a exercé une forte pression inflationniste sur le marché alimentaire national, réduisant le pouvoir d'achat des consommateurs urbains et ruraux (FAO, décembre 2007). Cette situation a déjà provoqué des troubles sociaux, notamment dans des pays fortement tributaires des importations céréaliers. On analyse, dans l'encadré ci-après, le cas du Sénégal qui figure parmi les pays les plus touchés par le renchérissement des prix et la hausse de la facture alimentaire.

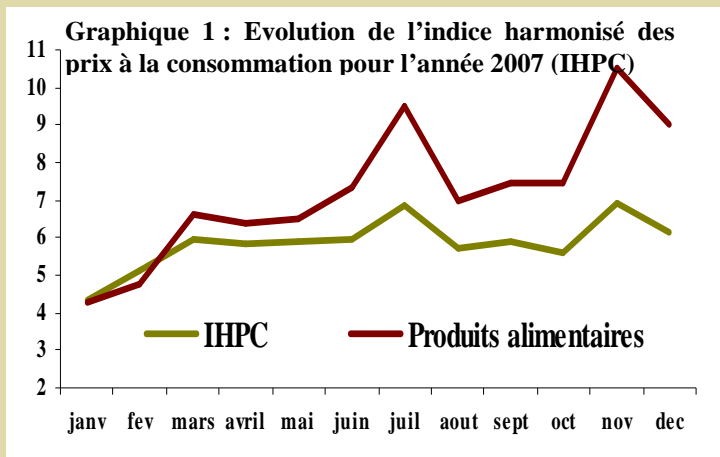
De surcroît, les faibles niveaux de production surtout au Nigeria et au Ghana ont entraîné une hausse des prix des céréales locales, principalement du maïs et du sorgho. Des tensions sur les prix ont été constatées au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, au Niger, au Nigeria et au Togo. Le bulletin sur la situation alimentaire, publiée par Afrique Verte en février dernier, montre que la forte demande des opérateurs étrangers (nigériens, ghanéens, sénégalais et mauritaniens) a entraîné une hausse des prix pour toutes les céréales notamment au Niger et au Mali.

Le Sénégal : Un pays fortement exposé à la hausse des prix internationaux des céréales

Fortement tributaire des importations, le Sénégal est un pays à déficit vivrier dont seule la moitié de la consommation nationale de céréales est couverte par la production nationale. Cette dernière ne parvient pas à accompagner la croissance de la population, entraînant une baisse sensible du taux de couverture de la demande de consommation. Dans ce contexte, les prix de denrées alimentaires sont un facteur clé pour l'accès à la nourriture d'une majorité de la population (FAO, décembre 2007).

A partir de juillet 2007, on constate une augmentation importante du prix des denrées alimentaires (cf. graphique 1). La flambée des cours internationaux combinée à une campagne agricole médiocre (baisse de 11%) se sont traduits par un regain d'inflation. Selon l'Agence Nationale de la Statistique, la hausse générale du niveau des prix a atteint 6,2% en 2007, soit presque cinq points de plus que la moyenne enregistrée entre 2000 et 2006. Outre la pression des prix des produits pétroliers, le renchérissement de 12% des céréales a été le principal déterminant de la poussée inflationniste.

Le gouvernement sénégalais a mis en place une série de mesures afin de faire face à la hausse des prix telles que la suspension des droits de porte pour les importations de riz, de blé et de lait en poudre et l'application d'une subvention de 40% pour l'achat de la farine de blé. Il convient toutefois de s'interroger sur la capacité des autorités à faire face à une facture alimentaire durablement élevée comme l'anticipe de nombreux observateurs. Les marges de manœuvre du gouvernement sont relativement étroites compte tenu des finances publiques déjà fortement dégradées et du respect de la politique douanière commune.



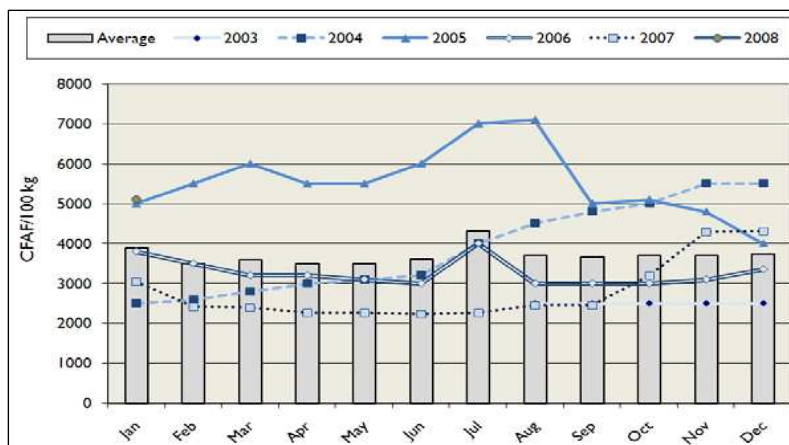
Source : ANSD

La baisse de la production au Nord du Nigeria et ses impacts sur les marchés régionaux

La production agricole au Nord du Nigeria a reculé sensiblement en raison des pluies tardives et mal réparties. Selon les estimations prévisionnelles, la production totale de maïs a été évaluée à 6,5 millions de tonnes, soit 1,3 millions de moins que 2006. Selon la note d'information sur la sécurité alimentaire (NISA) du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA), publiée au mois de novembre 2007, ce déficit de production pourrait aggraver la tension sur les marchés sahéliens, en raison de la forte demande des industries de volaille et de brasserie au Nigeria. Une augmentation significative des prix au Nigeria due à une offre insuffisante pourrait entraîner un flux massif de céréales du Sahel vers ce pays, avec des conséquences importantes en termes de sécurité alimentaire des pays voisins comme cela a été le cas pour le Niger en 2005.

Les statistiques de Fews Net montrent une hausse importante des prix des céréales sur le marché de Dawanau à Kano (un des principaux marchés céréaliers de la sous-région qui approvisionne notamment les industries). Depuis le mois de juillet 2007, les prix du mil n'ont pas cessé d'augmenter, comme l'illustre le graphique 2. En ce début d'année, ils se sont situés au même niveau que ceux enregistrés lors de la campagne 2004/05 et sont bien au dessus de la moyenne de cinq dernières années.

Graphique 2 : Evolution du prix du mil sur le marché de Dawanau (Kano)

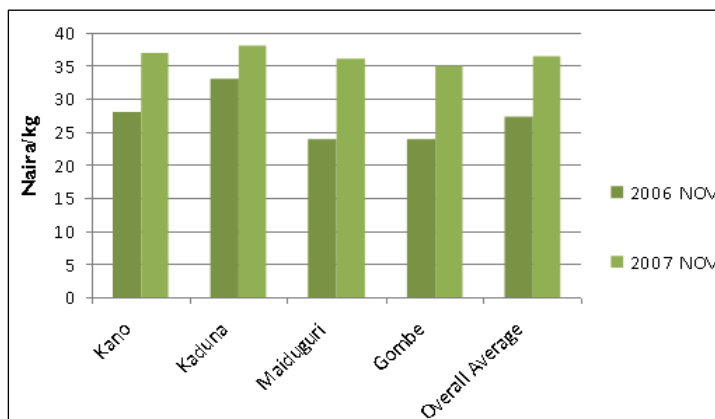


Source: Dawanau Association/Fews Net

Le graphique 3 montre l'évolution des prix du maïs par rapport à l'année précédente. L'augmentation des prix (au détail) est importante sur les quatre marchés sélectionnés, allant de 10 % pour le marché de Kaduna à environ 40% pour les autres marchés (Kano, Maiduguri et Gombe).

Compte tenu du fait que le Nigeria joue un rôle déterminant dans la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et notamment des pays du Sahel, il est important de suivre attentivement l'évolution de la situation sur les marchés nigériens dans les mois à venir. Le RPCA a en effet mis l'accent sur la nécessité d'une surveillance particulière des flux d'échanges entre le Nigeria et les pays sahéliens. Tirant les leçons de la crise de 2005, cette veille devrait permettre d'anticiper et d'agir pour améliorer les conditions d'accessibilité de certaines zones sahéliennes.

Graphique 3 : Prix du maïs sur quelques marchés de détail du Nigeria



Source: NAMIS (Fews Net, 2007)

Pour en savoir plus:

- FAO, Perspective de récolte et situation alimentaire No. 6, décembre 2007
- FAO, Crop Prospects and Food Situation No. 1, février 2008
- FEWS NET, Nigeria Food Security Update, décembre 2007
- FEWS NET, West Africa Food Security Alert, février 2008
- Afrique Verte, Point sur la situation alimentaire au Sahel. Information sur le prix des céréales: Burkina Faso – Mali – Niger
- RPCA, Note d'information sur la sécurité alimentaire (NISA) No. 16, janvier 2008

Brèves internationales

Le président Bush voudrait réformer l'aide alimentaire

Dans son dernier discours sur l'état de l'Union du 28 janvier, le président américain a appelé le Congrès à soutenir la création d'un programme d'aide alimentaire d'urgence en monnaie, plutôt qu'en nature. Les agriculteurs américains ont indiqué qu'ils y étaient fermement opposés.

« *L'Amérique mène le combat contre la faim dans le monde*, a déclaré G. Bush. *Actuellement, plus de la moitié de l'aide alimentaire mondiale provient des Etats-Unis. Et ce soir, je demande au Congrès de soutenir une proposition innovante visant à assister les personnes dans le besoin en achetant directement des récoltes aux agriculteurs des pays en développement, afin de renforcer l'agriculture locale et de rompre le cycle de la famine* ». Le président fait allusion à une proposition de l'administration pour le prochain Farm bill (loi agricole), présentée il y a un an, visant à consacrer un quart du budget du principal programme d'aide alimentaire (le titre II de la loi publique 480) à acheter des vivres dans les pays en développement pour les acheminer vers les pays voisins, comme le fait déjà depuis plusieurs années l'Union européenne. Selon la loi actuelle, l'aide alimentaire américaine doit consister exclusivement en des produits américains, transportés par des navires américains.

Cette annonce a suscité l'opposition de l'agribusiness et des transporteurs, qui craignent de perdre des marchés. Le projet de Farm bill du Sénat comporte un programme pilote d'achats de produits agricoles dans les PED (100 millions d'euros), mais il n'est pas certain que cette disposition se retrouve dans la version finale de la législation agricole, censée couvrir la période 2008-2012.

D'après Agri US Analyse, n°142. Janvier 2008. p.6.

Toujours pas d'accord sur l'aide alimentaire à l'OMC

L'Accord agricole en négociation à l'OMC se penche sur la mise en place de règles au niveau international afin d'éviter que l'aide alimentaire ne soit utilisée comme une forme indirecte de soutien aux exportations. Le 8 février 2008, le président du comité des négociations agricoles a soumis aux Etats membres une proposition d'Accord agricole. Les points qui continuent de faire divergence entre les Etats membres y sont mis entre crochets. C'est le cas des dispositions concernant les pratiques de **monétisation de l'aide alimentaire**, qui continuent de constituer **un point d'achoppement majeur entre l'Union européenne** (en faveur de l'interdiction totale de la monétisation, sauf dans des circonstances exceptionnelles) **et les Etats-Unis** (très réticents à limiter les pratiques de monétisation de l'aide en nature que le pays utilise largement afin de notamment de financer les coûts logistiques des ONG américaines chargées de la distribution de l'aide).

Pour plus d'informations, cf. l'annexe F de la proposition d'accord du 8 février 2008 : http://www.wto.org/english/tratop_e/agric_e/agch_airtxt_feb08_e.doc

Ce bulletin a été rédigé par l'équipe du GREC chargée de l'animation du ROSA. Les points de vue exposés ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de la Commission européenne.